

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2018

**Présents** : RENAULT Claudy, DELAHAYE Philippe, MARSAUD Christian, PREAU Jean, BARBOT Eric, CHATEVAIRE Bernadette, COUSIN Agnès, BONNEAU Pierre, RENAUDIN Jean-René, GUILLEMET Michel, VENDE Sabine formant la majorité des membres en exercices.

**Absents** : PELLETEUR Lionel (excusé), DECHAUME Régis

Monsieur THIBAUD Jean-Michel avait donné un pouvoir à Monsieur MARSAUD Christian

Monsieur BONNEAU a été élu secrétaire

Monsieur le Maire fait lecture du précédent compte rendu de réunion. Il est validé.

## 1) VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE L'ASSAINISSEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le compte administratif 2017 de l'assainissement qui se présente comme suit :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)	DÉPENSES ou DÉFICIT (4)	RECETTES ou EXCÉDENTS (4)
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés .....	1 784 33			47 038 51	1 784 33	47 038 51
Opérations de l'exercice .....	36 168 22	31 238 25	29 254 08	18 433 07	65 422 30	69 671 34
TOTAUX .....	37 952 55	31 238 25	29 254 08	65 531 60	67 206 63	96 709 85
Résultats de clôture .....	6 714 30			36 277 52		29 563 22
Restes à réaliser .....						
TOTAUX CUMULÉS .....	6 714 30			36 277 52		29 563 22
RÉSULTATS DÉFINITIFS .....	6 714 30			36 277 52		29 563 22

## 2) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 POUR L'ASSAINISSEMENT

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a prescrits de passer dans ses écritures.

Déclare que le compte de gestion de l'assainissement dressé pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## 3) AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2017 POUR L'ASSAINISSEMENT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de l'affectation suivante pour l'assainissement :

Résultat de l'exercice : - 4929,97€  
 Résultats antérieurs reportés : - 1784,33€  
 Résultat à affecter : - 6714,30€  
 Cpte 001 en recette d'investissement : 36277,52€  
 Cpte 002 en dépense de fonct : -6714,30€

## 4) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 POUR L'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire propose aux membres présents le projet de budget primitif de 2018 qu'il vient d'élaborer pour l'assainissement.

Il se présente comme suit :

### Fonctionnement

Dépenses : 47761,07€  
 Recettes : 47761,07€